

Compte-rendu de l'AG de l'association Epicerie et Cie, le samedi 15 mai 2021 à 16h à l'Epicerie, dans les locaux de l'épicerie Immeuble le Comberousse St Colomban des Villards.

La séance est ouverte aux adhérents mais également aux sympathisants, seuls les adhérents pourront voter les décisions.

88 adhérents à jour de leur cotisation 2020.

19 adhérents présents

14 adhérents représentés (pouvoir reçu par mail ou remis en séance)

1 sympathisant qui adhère en début de séance.

Quorum atteint (feuille de présence en annexe)

Le mot de la présidente

Martine Verlhac ouvre l'assemblée générale

L'arrivée de Cho et Franck et leur reprise de l'Epicerie avait marqué « une rupture décisive » avec la succession trop rapide des gérants de l'Epicerie depuis de nombreuses années et cela nous a permis de penser un modèle de commerce qui réponde le mieux possible aux besoins des habitants de la vallée. L'option d'une épicerie associative s'est avérée intéressante de ce point de vue. La viabilité économique devait être prise au sérieux et elle doit toujours l'être, mais l'option associative a permis une conception raisonnée des besoins auxquels l'Epicerie doit répondre en proposant le plus possible des produits de producteurs de proximité et les circuits courts.

Les services proposés par Epicerie&Cie au moment du premier confinement qui se sont poursuivis sous d'autres formes au second n'ont pas été purement circonstanciels. On peut faire le pari qu'ici comme ailleurs, comme l'indique un article de Florence Aubenas publié dans Le Monde (affiché à l'Epicerie), cela a montré la nécessité d'un certain retour à des épiceries de proximité en même temps qu'une nécessaire évolution de nos modes d'achat et de consommation. L'esprit convivial impulsé a été sans doute renforcé par les activités culturelles et les rencontres proposées par l'équipe constituée autour de l'Epicerie.

La discussion sur ces options avec le Conseil Municipal au moment du renouvellement du contrat de l'Epicerie a été l'occasion d'éclairer l'esprit qui préside à ce qui a été entrepris avec Epicerie&Cie.

Il serait donc important que le temps de ce nouveau contrat soit l'occasion de réfléchir aux conditions dans lesquelles ce commerce pourrait être poursuivi dans le même esprit lorsque Cho et Franck prendraient éventuellement leur retraite à l'issue du contrat.

- Bilan moral 2020

J. Lièvre, salariée, présente le bilan moral de l'année 2020 (voir bilan en annexe du compte-rendu)

Concernant le bilan moral côté épicerie, B.Maurino intervient pour dire son incompréhension concernant le choix de la mairie pour le colis de Noël.

C.Frasson-Botton lui répond qu'il y a eu un appel d'offres et que la décision a été prise suite à cela.

Concernant le bilan moral côté animations, M.Paret-Dauphin demande si les cafés des Villards vont reprendre, J.Lièvre lui répond que l'épidémie a tout arrêté et qu'elle n'a pas de nouvelles des organisateurs (l'association Les Petits Frères des Pauvres) pour le moment. Bien évidemment, en cas de reprise des cafés, l'épicerie est partante pour les accueillir.

Le bilan moral 2020 est validé à l'unanimité.

- Présentation des comptes annuels pour l'exercice 2020.

J. Lièvre, salariée, présente le bilan financier de l'année 2020 (voir bilan financier en annexe du compte-rendu)

Compte-rendu de l'AG de l'association Epicerie et Cie, le samedi 15 mai 2021 à 16h à l'Epicerie, dans les locaux de l'épicerie Immeuble le Comberousse St Colomban des Villards.

Concernant la subvention allouée par la Conférence des Financeurs (10 880€) pour le projet « Si Les Villards m'étaient contés », en lien avec la crise sanitaire et l'annulation de certaines activités, l'association n'a dépensé que 8350€ et obtenu le report du solde sur 2021.

C.Frasson-Botton intervient en indiquant que ce solde annule pratiquement le déficit mais C.Georgel lui répond qu'en terme comptable il s'agit d'un report

Le compte de résultat et le bilan 2020 sont présentés par C.Georgel, trésorier d'Epicerie&Cie et comptable dans le cabinet qui s'occupe des comptes de l'association (états du bilan 2020 en annexe).

Comme prévu, en lien avec le fait que l'association a choisi de salarier 2 personnes de façon régulière sur l'année 2020, notre résultat est négatif - 3270€ :

Augmentation du nombre de mois rémunérés (+166% pour les salaires et +213% pour les cotisations) qui découle de l'emploi de 2 salariés quasi à temps plein au SMIC.

On constate une hausse du chiffre d'affaires de 15% mais paradoxalement baisse de la marge commerciale (-8% sur les ventes de marchandises)

Des explications possibles pour la baisse de la marge :

- L'assujettissement de l'association à la TVA pour l'ensemble de l'année 2020
- La marge faible des produits vendus sur commande pendant le confinement (marge de 10% pour les adhérents et 15% pour les non-adhérents)
- La marge faible voire inexistante sur les fruits et légumes en lien avec la forte progression des ventes de paniers de légumes vendus sans marge
- La baisse de la marge sur le pain en raison de l'absence de l'augmentation des prix de vente suite à l'augmentation des prix du pain acheté depuis fin 2019
- Également baisse de la production (- 25% sur vente des préparations salées et sucrées) liée à la crise sanitaire.

Ces baisses de marge sont toutefois compensées par une augmentation substantielle des ventes et donc des marges de l'épicerie bio, de la charcuterie et de l'alcool.

En parallèle et sans lien, nous remarquons la forte hausse des commissions des cartes bancaires (+54%) en corrélation avec l'augmentation du paiement par CB lié entre autre à la crise sanitaire.

Le bilan financier et les états du bilan de l'association sont validés à l'unanimité.

- Prévision de budget et projets pour l'exercice en cours.

Projets côté épicerie

- Mettre en place un petit rayon VRAC de fruits secs tout en rappelant tout ce que nous faisons déjà en vrac ou à l'unité (papier toilette et sopalin, lessives linge et lave-vaisselle, biscuits, pâtes de fruits, filtres à café, grains de saveurs chocolat)
- Construction d'une étagère bois (financée par l'épicerie) afin de prolonger les étagères et réagencement des banques froides et du comptoir.
- Viande de veau en caissettes du collectif "Veau de race Tarentaise"
- Préparation des repas du soir et pique-nique pour le stage Plantes médicinales et comestibles organisé par Le Chaudron magique.

Projets côté Animations

- Conférence de Gérard CRESPO "Quitter son pays" prévue le vendredi 25 juin (*Projet « Si les Villards m'étaient contés »*).
- Ateliers en collaboration avec la Fine Equipe (dates à fixer)
- Atelier artistique estival avec Bernadette Tronel Peyroz
- Exposition estivale de peintures de Makhno (thème Polynésie) expo prévue du 15 juin au 30 juillet
- La poursuite de l'aménagement du Fournil est compromise car la mairie ne semble pas vouloir donner suite aux promesses faites (pose d'un lambris bois sur les carreaux, déplacement du chauffe-eau...)
- Soirée sur la Station et l'Auberge du Coin à l'automne (*Projet « Si les Villards m'étaient contés »*).

C.Frasson-Botton s'interroge sur le fait que la mairie paie des travaux alors que l'association ne restera peut-être pas. M.Verlhac puis J.Lièvre lui répondent qu'un nouveau bail a été signé pour 3 ans (un point sur ce sujet est à l'ordre du jour plus loin dans la réunion)

Prévisions de budget 2021

La prévision de budget 2021 (feuille en annexe) n'est pas très engageante, d'après les prévisions nous arriverons à financer 12,50 mois de salaire alors que nous avons estimé notre besoin à un minimum de 21 mois (8 mois pour Chô, 10 mois pour Franck et 3 mois pour Isa), la baisse du chiffre d'affaire de 38% sur le 1er trimestre 2021 due à l'épidémie de COVID et la non ouverture des remontées mécaniques et l'augmentation du loyer (hausse de 500 %) n'arrangent pas les choses !

Pour information et à titre de comparaison, J.Dupenloup indique qu'à St Alban le loyer du restaurant Le Triandou est de 60€ et ce depuis le début de la location et que les loyers n'ont pas été encaissés pendant la période du confinement (restaurant fermé)

Afin d'améliorer les finances de l'association, G.Pautasso indique que les mairies versent des subventions aux associations des Villards en lien avec leurs animations, Epicerie et Cie pourrait en demander à chaque animations, il rajoute que c'est « assez automatique ».

B.Wyns (présent en qualité de représentant de la mairie ayant adhéré en début de séance) lui répond que ce n'est pas aussi « simple et systématique ».

J.Lièvre intervient en disant qu'avant que la mairie ne donne des subventions, le plus logique lui semblerait qu'elle baisse des loyers.

J.Lièvre indique également que toutes les démarches ont été faites pour obtenir une aide et que l'association ne « rentre pas dans les cases » ni pour la ComCom, ni pour le département, pas plus que pour la région ou l'état.

J.Dupenloup indique que les subventions des mairies sont de faible montant et qu'il y a aussi d'autres façons d'aider les associations locales (en les faisant travailler par exemple, assiettes repas lors de manifestations organisées par les mairies)

J.Rostaing se demande si augmenter l'adhésion aiderait financièrement l'association. Après discussion, il est décidé de ne pas augmenter les adhésions mais plutôt de privilégier les dons (voir questions diverses)

- Election du CA

Le CA d'Epicerie&Cie est composé de 6 membres maximum élus pour une année.

Les 6 membres élus l'année dernière (Martine Verlhac, Josette Rostaing, Marcel Louis, Charles Georgel, Dany Favre-Trosson, Françoise Vanini) se représentent, tout en indiquant que si quelqu'un dans l'assemblée souhaite faire partie du CA, ils se retireront. Personne ne se présente, **les 6 personnes sont élues à l'unanimité.**

- Questions diverses

Cotisations des adhérents temporaires

J.Lièvre soulève la problématique des personnes éventuellement de passage qui adhèrent à l'association afin de participer aux activités (soirées, ateliers, etc...). Ces activités sont gratuites, l'adhésion est simplement demandée pour des raisons d'assurance. Ces adhérents ne sont pas intéressés à la vie de l'association et augmentent les adhésions de façon factice. J.Lièvre souhaiterait 2 modes d'adhésion.

Une discussion s'en suit dans l'assemblée d'où il ressort que ces personnes sont adhérentes, qu'elles participent à une soirée ou à un atelier et qu'il est important de les prendre en compte comme les autres adhérents.

Nouveau bail (convention) avec la mairie.

Le bail de 3 ans venant à son terme au 30 avril 2021, des discussions ont eu lieu avec la Mairie pour le renouvellement. L'association avait émis le souhait de continuer pour 3 nouvelles années. La mairie a proposé une convention (en remplacement du précédent bail) sans que l'association comprenne bien les raisons de cette modification des termes, bail et contrat se ressemblent beaucoup.

La mairie a également fait le choix de porter le loyer mensuel à 300€, alors que durant ces 3 années, il avait été ramené à 60 puis 50€, et cela malgré les difficultés énoncés par l'association concernant le paiement de salaires corrects et réguliers aux salariés.

Un nouveau bail a donc été signé, son terme est au 30 avril 2023.

B.Maurino intervient en disant qu'elle estime qu'il s'agit d'une aberration que de vouloir imposer un tel loyer. C.Frasson-Botton lui répond que la décision a été prise par le Conseil Municipal. Dont acte ?

Participation financière pour les ateliers ou cours informatiques.

L'association, grâce à Franck Ruzzin, peut aider des personnes en informatique soit de façon individuelle, soit en ateliers de quelques personnes ou dépanner des ordinateurs. Il n'y a pas de paiement pour cette aide (dépannage), il est demandé aux personnes d'adhérer à l'association et elles peuvent faire un don complémentaire à leur adhésion si elles le souhaitent. Des personnes s'interrogent concernant le montant possible pour ce don. A titre indicatif, une heure de travail (cours ou dépannage) peut représenter 20€.

Questionnaire de satisfaction

Un questionnaire est en cours d'élaboration (merci à C.Mayoux), il est à destination des habitants permanents et des résidents secondaires afin d'avoir leur avis sur l'épicerie ainsi que leurs souhaits, les points positifs et les points négatifs.

Ce questionnaire sera distribué entre le 15 juin et le 15 août dans chaque maison (une réponse par maison) par des adhérents afin d'être le plus précis possible et de n'oublier personne. Le questionnaire sera anonyme, une fois complété, il pourra être déposé dans la boîte prévue à cet effet à l'épicerie ou rendu à la personne qui l'aura distribué.

Lors de la discussion, des questions sont jugées inadéquates et une nouvelle proposition du questionnaire remanié va être faite au CA.

Demandes de subventions

En lien avec les difficultés financières de ce début d'année liées à la pandémie et les difficultés de payer des salaires réguliers et corrects, le CA a cherché les possibilités de subventions auprès de la ComCom, du département, de la région ainsi que du gouvernement. Aucune piste ne s'est avérée possible, reste une demande de réduction du loyer auprès de la mairie ou des demandes de subventions ponctuelles en lien avec les animations (voir point Prévisions de budget plus haut)

Demande de rescrit fiscal

Marcel Louis prend la parole et propose de faire une demande de rescrit fiscal pour l'association, en effet les associations reconnues d'intérêt général peuvent délivrer un reçu fiscal qui permet aux donateurs de voir leur don partiellement défiscalisé.

La demande est en cours de constitution pour être adressé aux services fiscaux.

Cette proposition est validée par les adhérents.

Chemin des Cairns

L.Darves-Blanc propose au nom de M.T.Bouchardy, de mettre en place une animation (expo photo, concours de photos...) autour des cairns. J.Lièvre indique qu'elle prendra contact avec M.T.Bouchardy et la Fine Equipe pour concrétiser cette proposition.

Plats cuisinés

M.H.Kiledjian pense que l'épicerie pourrait proposer des plats cuisinés de façon régulière, J.Lièvre indique que durant les périodes touristiques des plats sont proposés tous les jours (salades et tartes l'été, soupes et gratins l'hiver) mais que cela est plus difficile hors saison et que l'épicerie fonctionne alors sur commande.

Paniers d'accueil et paniers festifs

Cet hiver, l'épicerie a proposé des paniers d'accueil afin que les arrivants aient l'équivalent d'un petit déjeuner, d'un déjeuner et d'un souper en produits régionaux ou bio. Une discussion s'engage pour essayer de mettre en valeur cette proposition. Publicité pourrait être faite auprès des logeurs pour qu'ils en parlent lors des réservations et/ou qu'ils laissent un dépliant dans leur gîte.

Panier d'accueil des producteurs (pour 2 à 4 personnes) 35€

- 1 paquet de café bio (250g) ou 1 boîte de 20 sachets de thé noir bio
- 1 Jus de fruits (1l) et 1 confiture (250g) du GAEC Verollet Communal Montmalfou, 73 Villard-Léger
- Crozets nature à l'ancienne de La Pasta 73 Saint-Jean-de-Maurienne (400g)
- Tomme de Savoie (230g) du GAEC La Sabaudia à Valloire 73
- Crackers bio (200g)
- Tartinade d'aubergines des Jardins de St Julien de St Julien Mont Denis 73 (200g)
- Soupe de châtaigne bio de La ferme du Châtaignier 07 Lamastre (1l)
- 6 biscuits du Pain de Belledonne 73 La Croix-de-la-Rochette
- 1 tablette de chocolat bio (100g)

L'épicerie a également proposé des paniers festifs à 42€

J.Dupenloup intervient concernant des petits présents d'accueil quand les locataires arrivent dans les gîtes, elle demande à l'épicerie de lui faire une proposition pour les gîtes de la commune de St Alban et pense que d'autres logeurs pourraient être intéressés également. Cela permettrait aux nouveaux arrivants d'être informés sur la présence de l'épicerie et ce qu'elle propose.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.